



Tél : 05.61.79.40.05  
contact@st-beat-lez.fr

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2022

**Présents** : Michèle ANDRE - Julien ARNAUNE - Anna CHANGEUX - Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Guy DREYER – Guy MARTINEZ - André NOUGUES.

**Procurations** : Gérard ROUX à André NOUGUES

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Karine BRON

**Début de séance** : 20h00

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APORTEES	VOTE													
<b>Convention ALAE</b>	Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention avec l'A.L.A.E pour le remboursement des salaires du personnel par la communauté de commune incluant les congés payés et les arrêts maladies.	C A P	0 0 9												
<b>Attributions et conclusions du marché travaux. D'aménagement du Trésor de l'église de St-Béat.</b>	<p>Trois lots :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Menuiserie, vitrerie,</li> <li>• Socle, sécurité,</li> <li>• Éclairage.</li> </ul> <p>M. Maffre - architecte s'est chargé de l'analyse des offres. Voici les trois entreprises choisies pour l'aménagement du Trésor :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Désignation des lots</th> <th style="text-align: center;">Entreprises ayant présenté les offres</th> <th style="text-align: center;">Montant HT des offres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">11 – Menuiserie - Vitrerie</td> <td style="text-align: center;">L'APPLICATION DU BOIS &amp; CONCEPT</td> <td style="text-align: right;">11 043.90 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">12 - Soclage</td> <td style="text-align: center;">LAURENT CHRETIEN</td> <td style="text-align: right;">20 360.00 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">13 – Electricité éclairage</td> <td style="text-align: center;">VEELEC</td> <td style="text-align: right;">21 655.75 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Retour du trésor, fin mai ou début juin</p>	Désignation des lots	Entreprises ayant présenté les offres	Montant HT des offres	11 – Menuiserie - Vitrerie	L'APPLICATION DU BOIS & CONCEPT	11 043.90 €	12 - Soclage	LAURENT CHRETIEN	20 360.00 €	13 – Electricité éclairage	VEELEC	21 655.75 €	C A P	0 0 9
Désignation des lots	Entreprises ayant présenté les offres	Montant HT des offres													
11 – Menuiserie - Vitrerie	L'APPLICATION DU BOIS & CONCEPT	11 043.90 €													
12 - Soclage	LAURENT CHRETIEN	20 360.00 €													
13 – Electricité éclairage	VEELEC	21 655.75 €													
<b>Réfection des volets des appartements communaux de Lez</b>	<p>Deux devis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison du Menuisier, 3400€</li> <li>• MRM 5600€</li> </ul> <p>Nous retenons la Maison du Menuisier.</p>	C A P	0 0 9												

<b>Demande d'aide exceptionnelle du comité des fêtes de St-Béat-Lez</b>	Après la fusion des deux communes, le comité des fêtes de Lez a versé 1300€ au comité des fêtes de St-Béat et clôturé son compte bancaire. Les frais de clôture s'élèvent à 150€ à régler par le comité des fêtes de St-Béat-Lez. Celui-ci demande le remboursement de ces frais par la mairie.	C A P	9 0 0
<b>Virement de crédits</b>	Prélèvement FPIC : Prélèvement compte 615221 de : 754€ Versement compte 739233 de 754€.	C A P	0 0 9
<b>Recouvrement de créances</b>	Le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de créances. Il est donc nécessaire de constituer une provision à hauteur de 307€.	C A P	0 0 9
<b>Organisation des élections municipales partielles</b>	Proposition d'une rencontre avec les personnes intéressées		
<b>Information sur la situation de la parcelle B317</b>	Il y a un arrêté de péril sur cette parcelle depuis les inondations de 2013. Malgré les travaux initialement réalisés la structure a continué à s'abîmer Le tribunal administratif a mandaté un expert en urgence, à la demande de la mairie, nous attendons ses conclusions, qui doit statuer sur l'état du péril. Nous pensons que des travaux de sécurisation urgents seront à engager. Dans l'éventualité d'une obligation de travaux sous un délai imparti, nous votons une pénalité de 900€, par jour de retard au démarrage de ceux-ci.	C A P	0 0 9
	<b>Questions diverses</b>		
<b>Ventes Immobilières</b>	<u>Maison de Lez</u> , signature de l'acte de vente le 17 décembre 2022 pour un montant de 113000€. <u>Chalet ancien camping</u> , signature de l'acte de vente le 23 décembre 2022 pour un montant de 50000€.		
<b>Camping de Lez</b>	Le prêt relais devait être remboursé le 5 décembre 2022, nous avons obtenu une prolongation jusqu'au 15 janvier 2022. Ce prêt sera soldé par la vente des biens immobiliers.		
<b>Taxi Danflous</b>	Un arrêté sera pris pour définir une place de parking, elle sera matérialisée devant leur local. La place de parking handicapé sera repeinte. Nous installerons des panneaux pour ces deux emplacements.		

Fin de séance à 21h50 heures.

Mme le Maire,  
Anna CHANGEUX



**Les conseillers Municipaux**

Michèle ANDRE	
Julien ARNAUNE	
Karine BRON	
Alain CAPDEVILLE	
Guy DREYER	
Guy MARTINEZ	
André NOUGUES	
Gérard ROUX	